

N° 74
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

28 janvier 2016

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du protocole
relatif à la **convention n° 29 de l'Organisation
internationale du travail sur le travail forcé, 1930.***

(procédure accélérée)

*Le Sénat a adopté, en première lecture après
engagement de la procédure accélérée, le projet de loi
dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 630 (2014-2015), 317 et 318 (2015-2016).

Article unique

Est autorisée la ratification du protocole relatif à la convention n° 29 de l'Organisation internationale du travail sur le travail forcé, 1930, adopté à Genève le 11 juin 2014, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 janvier 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n° 630 (2014-2015), Sénat.